

Économie

□

Les Français incités à produire et consommer leur propre électricité

LE MONDE ECONOMIE | 26.07.2016 à 19h13 • Mis à jour le 26.07.2016 à 19h23 | Par [Denis Cosnard](#)



C'est parti ! Avec un certain retard sur d'autres pays européens, la [France](#) s'apprête à [inciter](#) à son tour les entreprises et les ménages qui le souhaitent à [produire](#) et [consommer](#) leur propre électricité, à [partir](#) notamment de panneaux solaires. Un double coup de pouce va [être](#) donné par l'Etat en ce sens, alors que seuls 15 000 foyers français et quelques dizaines d'[entreprises](#) se sont pour le moment lancés dans l'aventure de l'autoconsommation.

Première étape : mercredi 27 juillet, Ségolène Royal, la ministre de l'énergie, doit [présenter](#) en conseil des ministres un [projet](#) d'ordonnance relative à l'autoconsommation d'électricité. Le texte, auquel la Commission de régulation de l'énergie vient de [donner](#) un avis favorable, permet de donner un cadre à une pratique en plein décollage. Il en donne une définition précise et prévoit que les particuliers et les entreprises consommant leur propre courant pourront [bénéficier](#) d'un tarif spécifique, plus avantageux, pour leur utilisation du réseau de distribution de l'électricité. Ce tarif sera arrêté par la Commission de régulation.

Lire aussi : [Transition énergétique : la France au milieu du gué](#)

Un appel d'offres aux entreprises

Deuxième coup de pouce : le ministère compte [lancer](#) « dans les prochains jours » un appel d'offres, le premier du [genre](#), à destination des entreprises industrielles, tertiaires et agricoles tentées par l'autoconsommation – les ménages en sont exclus. Il vise en particulier les centres commerciaux qui posent des panneaux solaires sur leurs toits ou leurs ombrières de parking, et utilisent l'électricité pour l'éclairage et la climatisation.

L'Etat entend [retenir](#) dans ce cadre 100 à 400 projets, pour un volume total de 40 mégawatts. Les projets retenus recevront des subventions.

« *Cet appel d'offres va vraiment donner le top départ de l'autoconsommation pour les entreprises en France* », se réjouit Damien Mathon, le délégué général du Syndicat des énergies renouvelables. Depuis un an et demi, les installations électriques en autoconsommation sont estimées à environ 1 mégawatt par mois, explique-t-il. L'appel d'offres devrait donc [permettre](#) de [construire](#) des installations d'une puissance équivalente à toutes celles mises en place depuis plus de trois ans. A la clé, des investissements évalués entre 60 et 80 millions d'euros, selon le Syndicat des énergies renouvelables.

Changement de modèle économique

Produire de l'électricité avec des panneaux solaires ou des éoliennes, et l'utiliser soi-même : en France, la pratique demeure marginale. A 90 % ou 95 %, les particuliers et les entreprises qui s'équipent ne consomment pas l'énergie ainsi générée. Ils préfèrent la [revendre](#) à EDF, qui est obligée de l'acheter à un tarif élevé, subventionné par l'Etat. Pour leurs besoins, ils avaient jusqu'à présent intérêt à s'alimenter comme tout [le monde](#) chez EDF ou chez l'un de ses concurrents, à un prix inférieur.

Lire aussi : [EDF veut aider les Français à produire leur électricité](#)

Mais cette équation est en train de [changer](#). Le prix des panneaux photovoltaïque a chuté. La technologie devient de plus en plus compétitive. Dans le même temps, le tarif de rachat de l'électricité solaire, conçu pour [stimuler](#) le décollage de cette filière, ne cesse de [baisser](#). Au bout du compte, produire et [utiliser](#) sa propre électricité commence donc à être parfois plus rentable que la revendre. Surtout si l'Etat apporte une petite [aide](#) financière.

« Avec ce premier appel d'offres, on va [expérimenter](#) le modèle économique », estime M. Mathon. L'opération permettra de [mesurer](#) l'ampleur des subventions encore nécessaires, sachant que l'Etat retiendra les projets les moins gourmands en aides publiques.

Le cahier des charges a été conçu pour [favoriser](#) des projets dans lesquels la production prévue correspond le plus possible à la [consommation](#), tout en permettant aux entreprises de revendre leur surplus de courant à EDF.

[Denis Cosnard](#)

Journaliste au Monde